



P'TIT TOUR USEP

Du 21 mai au 4 juin 2024

Objectifs :

- 🚩 **Organiser un évènement fédérateur** qui rassemble les enfants de cycle 1 de différentes associations d'un même secteur.
- 🚩 Développer l'éducation à la santé.

Présentation de la rencontre sportive et associative :

- 🚩 La rencontre aura lieu entre le 21 mai et le 4 juin 2024

Rendez vous à 9h 30 pour départ rando à 9h45

Départ du site à 15h30

- 🚩 **Le P'tit Tour USEP** : un évènement national !

La randonnée : Les élèves marchent avec leur gourde dans leur sac à dos

Merci de rassembler les pique-niques de vos élèves dans un grand sac qui restera sur le lieu du repas (lieu de RDV du matin)

Les distances : Le parcours sera tracé par l'équipe de l'usep 89. Il sera d'environ 4-5 km pour la randonnée du matin et de 2-3 km pour la rando contée de l'après-midi.

Les pauses : un ravitaillement sera organisé (eau) sur chaque demi-journée. Les enseignants peuvent prévoir un goûter pour leurs élèves lors de ces moments.

Le temps du midi : Les élèves auront environ 45 min pour manger.

Toilettes et ravitaillement en eau possible le midi.

L'équipement : Chaussures fermées et tenue de sport obligatoire. Tenue de pluie ou/et protection solaire (crème et casquette) en fonction de la météo.

Les parcours :

Les parcours sont disponibles, beaucoup de classes peuvent se rendre au point de rdv à pied, **merci de nous informer de votre choix (arrivée à pieds ou en bus)** par mail (volontaire.usep89@gmail.com).

Les lectures de l'après-midi : Chaque enseignant doit prévoir une lecture pour une pause de la marche de l'après-midi.

L'USEP 89 s'engage à :

-  Un éducateur de l'USEP ouvrira la marche.
-  **Organiser** la rencontre, **réserver** les lieux d'activité, contacter les partenaires (gendarmerie, préfecture, communes...)
-  **Assurer la sécurité** des participants : protocole sanitaire en vigueur.
-  **Communiquer** via les réseaux sociaux et notre site internet
-  **Présence de lecteurs** (association lire et faire lire) sur certaines dates

Les associations participantes s'engagent à :

-  Préparer leurs élèves à marcher : C1 entraînement de 5 km minimum
-  Respecter la réglementation en vigueur pour l'encadrement des élèves.
-  S'assurer du bon équipement de chaque participant, **chaussures fermées pour tous et tenue de sport obligatoire.**
-  **Respecter** les consignes de l'organisation et les horaires.

Je déclare mon déplacement sur le site du rectorat :

<https://www.ac-dijon.fr/formulaire-voyage-en-france-128411>

